



Municipalité de

**Saint-
Blaise-
sur-Richelieu**

PROVINCE DE QUÉBEC

**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU**

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est donné, par le présent, par la soussignée, greffière-trésorière adjointe, de la Municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil Municipal mardi le 12 août 2025 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :
2025-095

Nature et effets : Le demandeur présente une demande afin de modifier les dimensions du lot 4 540 053, comptant actuellement 2536.8 mètres carrés, le réduisant de 512 mètres carrés, créant un résiduel de 2024 mètres carrés, pour annexer cette partie au lot voisin 4 540 050, dérogeant au règlement de lotissement no 547-23.

L'article 6.1 du règlement de lotissement no 547-23, stipule que les dimensions minimales pour un terrain situé dans un corridor riverain d'un cours et non riverain d'un cours d'eau doit respecter les dimensions suivantes :

Une largeur de 50 mètres, une profondeur de 60 mètres et une superficie minimale de 4000 mètres carrés;

Le projet ne respecte pas la largeur et la superficie minimale

Identification du site concerné : 1462, 2^{ème} Rue, lot 4 540 050

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Blaise-sur-Richelieu ce 24 juillet 2025.

Julie Gagnon
Greffière-trésorière adjointe

**CERTIFICAT DE PUBLICATION
(15 jours avant)**

Je, soussignée, Julie Gagnon, greffière-trésorière adjointe de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 24 juillet 2025 entre 9 h 45 et 10 h 45.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 24 juillet 2025.

Julie Gagnon
Greffière-trésorière adjointe